

Module n°4 : Séquences formatives

Contexte

L'Anfh accompagne depuis plusieurs années les établissements publics de santé adhérents dans la construction d'une offre permettant la sécurisation des parcours professionnels des agents. La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) permet de valoriser son parcours professionnel afin d'obtenir une certification en reconnaissance d'un ensemble de compétences acquises lors de l'exercice d'une activité professionnelle ou bénévole. L'obtention d'un diplôme ou d'un titre par voie de VAE est une solution pour les professionnels « faisant - fonction », comme les aides - soignant(e)s ou IBODE mais également pour faire face aux difficultés de recrutement et à un manque de candidats pour les établissements de santé adhérents. L'Anfh renforce la formation des personnels s'engageant dans la démarche VAE en proposant une offre d'accompagnement collective et pour partie individualisée.

Objectifs

Suivre les modules de formation adaptés

Renseignements complémentaires

En présentiel avec des temps collectifs et des temps individuels

Programme

En fonction des besoins du candidat, les modules de formation sur les thèmes suivants pourront être mobilisés :

Compréhension écrite ; Expression écrite ; Outils mathématiques en lien avec l'activité professionnelle ; Terminologies médicales.

Public

Tout agent visant une reconnaissance des compétences pour l'exercice d'un métier du soin et qui souhaite s'engager dans une VAE.

Exercice

2026

Code de formation

1-12

Nature

AFR

Organisé par

IFPRA

Durée

7 heures

Typologie

Préparation concours et examens